

Christian PAROT

Secrétaire de la CSSCT/CSE

@ : christian.parot@ratp.fr

☐☐ : 01587 67286

☎ : 0620762285

☐ : ☐☐01587 61524

Paris, le 06 avril 2020

Monsieur le Président de la CSSCT Infrastructures,

Depuis le début de la crise du COVID-19, la CSSCT RATP Infrastructures intervient quotidiennement pour rappeler à la Direction RATP Infrastructures ses obligations en matière de sécurité, de santé tant physique que mentale.

La CSSCT RATP Infrastructures a dès le début de cette crise, demandé que les agents soient dotés de l'ensemble des équipements nécessaires à la prévention de leur santé. Ce qui a tardé à être mis en place malgré de multiples relances de la CSSCT.

Le 02 avril 2020, l'Académie Nationale de Médecine a recommandé que le port d'un masque grand public (dit alternatif) soit rendu obligatoire pour les sorties nécessaires en période de confinement.

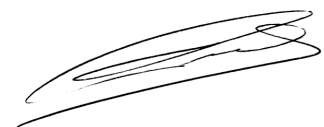
Mme Valérie PECRESSE a récemment parlé sur RMC en faveur des agents RATP, en déclarant ne pas être en accord avec l'instruction du gouvernement de ne pas doter les agents RATP de masques. Notre Direction quant à elle, lorsque l'on lui parle des moyens qu'elle a l'obligation de mettre en place pour la sécurité et la santé des agents, se retranche derrière les retards de livraisons et la difficulté à trouver du gel, des masques, qui sont également réquisitionnés par l'état.

Suite aux déclarations de l'Académie Nationale de Médecine et de Mme Valérie PECRESSE, la CSSCT RATP Infrastructures vous demande Monsieur le Président, que les agents soient dotés dans les plus brefs délais de ce type de masques en dehors de leur activité principale. Pour l'instant ce n'est pas le cas, les agents portent uniquement des masques FFP2 ou FFP3 quand certaines conditions de travail les y obligent (recommandation de la médecine du travail) et sur autorisation de leur hiérarchie.

Je vous rappelle Monsieur le Président, que l'employeur se doit de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la sécurité et la santé de ses agents. D'où la demande de fournir des masques grand public (dit alternatif) à chaque agent suite aux recommandations de l'Académie Nationale de Médecin.

Cordialement.

Christian PAROT



Secrétaire CSSCT RATP
Infrastructures